

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Opérations soumises à la procédure
d'autorisation « eau »

relatif à : la demande d'autorisation
environnementale déposée par la société
Panc éolien du Balmot SAS (RUE
renouvelable France SAS) pour l'exploitation
de six aérogénérateurs et deux puits de
lirroum sur le territoire de communes
de Le Fresnoy - Vaux et Rubescourt.

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Opérations soumises à la procédure d'autorisation « eau »

Enquête relative à :

la demande d'autorisation environnementale déposée par la société Parc éolien du Balinot SAS (RWE renouvelables France SAS) pour l'exploitation de six aérogénérateurs et deux postes de livraison Communes de Le Fresnoy Vaux et Rubescourt

En exécution de l'arrêté du 10/12/2021

de Monsieur le préfet de la Somme et de la préfète de l'Oise

je, soussigné(e), M. MOREL YVES

ai ouvert, ce jour, le présent registre coté et paraphé, contenant 24 feuillets, pour recevoir pendant une durée de :

34 jours

du 06/02/2022

au 08/02/2022 inclus

les jeudi 06/01/2022 de 8H30 à 11H30 de Rubescourt et de 14h00 à 17H00 à FRESNOY-VAUX

jeudi 11/01/2022 de 14h à 17H00 de Rubescourt et de à

Samedi 15 janvier 2022 de 8H30 à 11H30 à FRESNOY-VAUX à

mardi 08/02/2022 de 9H00 à 12H00 à FRESNOY-VAUX à

les observations du public.

A _____,

signature

le _____

Première journée :

le jeudi 06/01/2022 de 14 h00 à 17h00 et de à

1 - Observations de M⁽¹⁾

Visite d'un représentant de l'association Vent Debout du Santerre. Il a fourni des observations un autre jour pendant l'enquête. 14h30

~~Des observations déposées - observées - notifiées - et publiées sur le registre~~
le Commune éolien

Le 6 Janvier 2022 - Binjoir

15H30.

Le territoire de Rubescourt / Vaux Fretoy est dans la périphérie immédiate de Montdidier sous prefecture de 8200 habitants.

Dans notre espace de vie, dans un rayon de 25 Km Montdidier étant au centre on dénombre deux cents éoliennes (200) construites bientôt 30 de plus en cours d'installation et une cinquantaine en construction.

Les demandes pour Rollot et Pierres onnelles ont été refusées par la Communauté de Communes du Grand Reye

Notre espace de vie, d'éducation, d'épanouissement, de travail est miné, saturé, nos projets immobiliers sont suspendus à la crainte de l'Éolien non maîtrisé à venir. Les sols sont polluis par le béton et la ferraille enfouis (1000t à 1500 tonnes par éolienne)

La pollution visuelle permanente par plusieurs dizaines est à son maximum supportable avec des Éoliennes de 165m et 172m

Les arbustes de 80cm effraient généralement aux riverains ne masquent pas, ne font pas oublier les éoliennes de 165m et 172m.

Les propositions de placement par les collectivités, les riverains que sont que des tentatives maladroites, discutables qui visent que par leur de calmer les riverains et obtenir un silence passager.

Les nuisances diurnes et nocturnes (flash lumineux rouge) sont à leur maximum.

Les nuisances délébiles, nuisibles sur la santé des humains, des animaux de confinement de jour en jour

- ondes vibratoires dans le sol
- ondes sonores
- problèmes de réception TV
- effets thrombocytiques des jets

Tres prochainement, les premiers éoliennes installées sur notre territoire vont arriver et fu de vie et nous découvrirons toute la problématique de leur démantèlement, du recyclage (béton des lo sol, recyclage des pales) et du coût de ~~travaux~~ et de ~~travaux~~ dans un contexte de provisionnement très insuffisant et nous déboucheront à l'évidence sur des fiches éoliennes industrielles.

Ce ne sont pas les opérations bruyantes, faussent évocatives, de bien être, de calme, de quiétude qui vont nous rassurer :

Ferme éolienne - Parc du Trefle - Parc des Taléjes
Parc de la luce ① ② - Parc de Picardie Verte.

Les habitants ne sont pas des 1000 Robois dans la Somme Bravo, mais nous sommes les premiers, mais restons en là, on n'est pas perçu par le challenge des 2000.

L'énergie éolienne est intermittente mais la pollution qu'elle engendrent est PERMANENTE, de plus de plus massive - haute, de peu comme de nuit.

Nous ne sommes pas contre l'éolien mais à juste titre, merci de comprendre que de nous avons notre compte.

Observation faite par 1 habitant de Montdidier (80) note n° 12 sur le registre.

Fin de la permanence à 17h00. Yves Morel

Ouverture de la permanence le 15/02/2022 à 8h30.

Arrivée à 8h30. Va déposer une observation non favorable au projet sur le site internet de l'enquête. Habitant du Commun de Frestoy-Vaux. Observation note n° 13 sur le registre.

le 15 Janvier 2022 M^r Plasman Thiery Le Frestoy. Vaux

Je suis pour le projet du Balinot

l'éolien est une solution d'avenir pour la production d'électricité et d'électricité verte. Il faudra de plus en plus d'électricité pour développer notre énergie.

R.W.C. a eu pour l'élaboration de ce projet une démarche vertueuse avec une extrême communication avec la population nombreuses réunions publiques d'information, communiées dans les boîtes à lettres.

Il est un projet respectueux de l'environnement éloignant de 700 m des habitations, écartant des zones boisées, préservant de la biodiversité.

Les retombées financières annuelles (20.000 et 10.000 €) ainsi que les mesures relatives aux impacts du projet (plus de 100.000 €) vont être particulièrement intéressantes pour notre commune. Elles vont permettre d'améliorer le cadre de vie et de rendre notre village plus accueillant de le "moderniser" ce qui n'aurait pas été possible avec notre budget actuel.

Obus n° 14 seul registre.

Monsieur Jean Michel Serres - Habitant à Nantdidier.

Obus n° 15 sur le fume d'une lettre datée 15/01/2022 de 4 pages.

Obus n° 15 seul registre lettre de 4 pages, obus n° 15 par le commissaire enquêteur

M^r SMALDA Laurent CONSEILLER MUNICIPAL DU LÉ-FRESTOY

Je suis contre le projet du Balinot qui va impacter la commune par le visuel et le Bois du Balinot avec ses écoulements et les faucons qui chassent dans les champs, quoi qu'il en soit je n'adhère pas à ce projet d'éoliennes sur notre commune.

J'espère être entendu.

Obus n° 16 seul registre

M^R (EFEBURE RUDY 13 Rue Des P. Pas 60420 Le Fresnoy Vaux

Nous allons être encadré complètement d'éoliennes, 11, à 500 et 700 m des habitations avec 30 machines dans un rayon de 2 km Nous ne pouvons plus sortir sans avoir des éoliennes dans notre champ de vision Jour et Nuit, et le bruit ? au secours qu'allons nous laisser aux générations futures, 60 machines dans un rayon de 4 km Les Rapports montrent (Rapports MRAE) un impact sur les animaux, certains sur Piste Rouge au Niveau Européen sur les habitants aussi, Bruit Saturation Visuel.

Je suis contre les Hauts de France et la Picardie on suffirait de ces machines sur les SOP.

merci De votre écoute.

obsolète n° 17 sur le registre.

M^R FACHE Alain 5 B. des Manonniers à Le Fresnoy Vaux

Je me retrouve dans mon village natal entouré d'éoliennes.

Cela ne me convient pas la campagne doit rester une campagne et non un système de rente d'argent pour certains agriculteurs et autres.

La beauté de la campagne n'existe plus au vu.

Je me suis battu pour éviter l'aéroport

Je me battrai contre ses installations

La campagne doit rester la Campagne et non des centres d'enrichissement.

Salutations!

obsolète n° 18 sur le registre

BRUIT M. de M. de VIVANT J.P. POUY Ferme du Moulin
Nous aimerions connaître les résultats de l'appareil
mis chez nous comme c'était prévu (appareil de
relevé de bruit).

Observation n° 19 sur le registre

Visite de Monsieur Damay Jean-François qui habite à Bouillancourt
La Fontaine (80500), qui explique des terres agricoles à moins de
200 m de l'éolienne E2 (crainte de chute de glaces...).

Il a déposé son observation sans forme de lettre datée 15/04/2022
(4 pages) - Avis défavorable.

Observation n° 20 sur le registre ET Avis n° 20

Je soussigné, M. Sébastien CUGNY demeurant
11 bis rue des Narcoyeurs à Le Fresnoy-Vaux, déclare
être opposé au projet d'implantation d'éoliennes
sur le secteur afin de préserver notre village
au niveau environnemental et visuel, et également
de lutter contre le bruit occasionné par les
éoliennes.
le 15/01/2022

Observation n° 21 sur le registre

Monsieur Grizard habitant à Quivières - 80 -

a déposé une observation en 2J. (3 pages)

Avis défavorable

Observation n° 22 sur le registre ET Avis n° 22

Madame ^{FROEDER} Thideval habitant à Bouillancourt - la - Bataille (80500)

dépose un avis défavorable sans forme d'une lettre datée
15/04/2022 (2 pages).

Observation n° 23 sur le registre
ET avis n° 23 2 pages avis n° 23 p. 1 à 2

MR Laurent Balaine habitant à Lionnes-Auvillers (80500) a
envoyé sur le site internet sa contribution (défavorable).

Observation n° 24

Fin de la permanence à 12h 40 - Plus 30 mn de photocopies

Ouverture de la permanence le 08/02/2022 à 9h00
pour le commissaire enquêteur YVES NOREL

M. Candau Marcel - lui défavorable -
9 rue des Piéres 60420 de Plognon
Stop à l'implantation et la multiplication
obligatoire, anarchique des éoliennes.
Ardite de dénaturer le paysage -
trop c'est trop

Observé n°25 sur le registre

Bouche Hervé

31 Rue du Ternel 80500 Agencourt de Monchel
Propriétaire à Rubescourt

- je suis contre les éoliennes pour les motifs suivants :
- pollution visuelle = beaucoup trop dans un périmètre restreint
 - Pollution Sonore = Bruit important
 - Pollution du Sol = Béton au pied des éoliennes, ou est l'écologie ?
 - Problèmes dans les élevages : Moralité importante
 - Paysages complètement défigurés
 - destruction de la Biodiversité
 - Dévalorisation des Biens Immobiliers

Reflexion : Pourquoi on implante les éoliennes sur tout le territoire Français au lieu de les concentrer juste dans le département de la Somme

- le côté financier (trop d'argent distribué)
- l'importerai-t-il sur le Bien être Humain et Animal ?

Bouche Hervé observé n°26

Monsieur Bouche Hervé est propriétaire de terres agricoles en milieu de bois de

Bonjour près de la ferme de Bas sur la commune de Rubescourt. Sur ces terres il a une entreprise agricole d'élevage de gibiers (volailles de ferons et de pondeuses). Il est inquiet sur le comportement des animaux de son élevage et la usque de mortalité que pourrait entraîner l'implantation des éoliennes du projet et particulièrement l'implantation de l'éolienne E1. Il se demande si le projet (pour lequel il a un avis défavorable) se réalise quand même si il va pailli continuer son activité et si RTE lui paiera les pertes financières correspondantes (être des et cassantes). Il est propriétaire également de 2 maisons sur ces terres agricoles de Rubescourt qu'il a mis en location. Il souhaite savoir si il bénéficie d'une compensation de dépenses engagées de ces deux maisons.

Complément ajouté au cas de l'éolienne par le commissaire enquêteur suite aux remarques complémentaires de Monsieur BOUETTE

Le 08/02/2022 à Echov

Assistance n° 22-6
Bouette

Depuis les différents habitants de la Frstoy-Vaux :

Moi et mon amie, sommes habitants de la Frstoy-Vaux.

Nous sommes contre le projet du Parc Eolien du Balant SAS à la Frstoy-Vaux et Rubescourt et également contre le projet qui concerne la Frstoy-Vaux et Ascanvillers présenté par Valéco pour les raisons suivantes :

- Ce n'est pas esthétique ;
- Nuisances sonores ;
- Les pales représentent un danger pour les oiseaux et les chauve-souris ;
- interférence avec les ondes ;

De plus nous (de notre jardin) nous verrons forcément les éoliennes qui seront installées sur la Frstoy-Vaux par RTE et sur Frstoy-Vaux - Ascanvillers par Valéco. C'est épouvantable. Nos beaux paysages sont devenus "industrialisés" et vont le devenir encore davantage si ces projets voient le jour.

Merci de bien vouloir prendre en compte les avis des habitants. Ce sont les avis les plus importants car les plus impactés par ces installations.

Tout ceci n'est qu'une histoire d'argent, les promoteurs et les agriculteurs qui louent leurs parcelles sont riches. Mais ils ne peuvent pas avoir autre (même si anonyme);

Tout est fait pour le communisme ~~à~~ à la demande des deux cotés.

Observation n° 24

Tout est fait pour le communisme (date dictée par M. MOREAU devant de briser à Pubescence) :

Monsieur MOREAU a fait part dans une observation déposée le 08/01/2022 à Pubescence de sa grande inquiétude sur les conséquences de l'installation d'éolennes à proximité immédiate de ses parcelles destinées à l'élevage de bovins (parcelles de prairie).

Il a une exploitation de bovins depuis toujours sur ces parcelles. Les éolennes E1 et E2 sont situées à moins de 200 mètres de ces prairies d'élevage (200 mètres environ), particulièrement l'éolenne E1.

Beaucoup de réclamations ont été faites par des exploitants d'élevage de bovins situés à proximité d'éolennes précaires qui ont constitué des pannes de réseau, maintenance, perte de poids, avortement, radi-suse des veaux modifiés...

Il est donc très inquiet du projet en cours particulièrement pour l'impact du parc éolien dans son ensemble et ~~de~~ des conséquences que pourraient subir son élevage de bovins.

Il a un avis défavorable à l'heure actuelle dans l'attente des résultats d'études scientifiques prédisant l'impact des éolennes sur les exploitations d'élevage. Il souhaite que le projet soit retardé dans l'attente de ces résultats et que toute la leçon

Sait fait sur ce problème.

RWE, le porteur de projet, a précisé verbalement, à Monsieur NORDEN que la société RWE ~~s'engage~~ s'engage à prendre en charge les parties directes d'exploration de son champ de trous et caniveaux (fonçages, ...) si le projet se réalise, Monsieur NORDEN si le projet se réalise souhaite que tout le monde s'ait fait sur ce problème au préalable et aussi qu'un protocole précis soit établi avec RWE sur la mesure des conséquences que pourrait subir son exploitation d'éloge de trous (dérive et casse-roches) par des experts qualifiés.

Monsieur NORDEN le 08/04/22 à 10h45

Observation n° 28

Monsieur Henri SIMON habite à la Frétoy, Vaux, 1 chemin de Nantoliches à 689 m de l'école n° 5.

Monsieur SIMON a un avis assez défavorable sur le projet carquif il est fermier approx' au n° que son épouse, informé par les voisins munit :

- Pollution visuelle et acoustique et sonne
- Gain de 2% sur 25 ans sur le CO₂ entre ce que cela coûte et ce que l'on va gagner
- Perte de valeur immobilière de son habitat et de ses valeurs qu'il estime à 25-30%.

Observation n° 29

J'ai déposé ce jour un courrier de Xavier BERTRAND daté du 12 janvier 2022. (Lettre de Apoy)

Observation n° 30 - Apoy ~~le 30/01/22~~ Brigitte L'HONNE Conseillère Régionale

Annick Delpech . 318 rue d'Enfer Courcelles epayelles .
- Centre une implantation d'éoliennes tout agement .
provoquant .

- un désaccord visuel .
- bruit constant pour les habitants (santé) .
- bétonnage à outrance du sol .
- certainement un message des oiseaux migrateurs et autres oiseaux de la région ???

Adelpech

f habitée à 1,5 Km d'implantation existantes .
je constate du bruit constant (quand vent) .

Observation n° 31 ~~valle~~

Chantal Fouilland 2 rue de la Montagne 60490 Orvillers Sorel
Vallon économique ou Vallon Ecologique ?

Situé de l'autoroute A1 Reims sur Metz 1^{er}
apparition des éoliennes de Motomer . Gare de Picardie ,
notre environnement est saturé de ces parcs éoliens .
Nos sols sont-ils destinés à être bétonnés ?

Ne menace-t-on pas notre équilibre écologique et
visuel ? . Après les "dents blanches" comment
appelle-t-on les champs soumis à cette
implantation sauvage ?

Comptant sur votre compréhension

Fouilland

Observation n° 32

Aline Bastien Orvillers Sorel 60490

Stop !!! Quel impact sur la santé, la
faune - la flore

Bastien
Observation n° 33

Déposé lettre de M. Patrice Bastien de 1 page datée 08/08/02

Orvillers Sorel

M. Bastien

Bastien
Observation n° 34

Lettre déposée à la mairie de Fresly-Vaux le 26/01/2022 1 page par
Monsieur RIESIK Julien habitant à Le-Fresly-Vaux.

Monsieur RIESIK dans sa lettre émet un avis défavorable sur
le projet éolien du Balenot en soulignant en outre l'impact
cumulé des autres projets éoliens, on en cause d'installation ou d'extension
dans le voisinage et notamment à Le-Fresly-Vaux.

Observations n° 35 EJ n° 35 - 1 page datée 26/01/2022

Monsieur et Madame POISSANT ont déposé une lettre de 1 page datée
25/01/2022 à la Mairie de Le-Fresly-Vaux. Ils habitent à
Le-Fresly-Vaux.

Ils émettent un avis défavorable (dévaloirs foncier, orval, faune, ...)
Observations n° 36 - EJ 1 page datée 25/01/2022 n° 36

La Mairie de DOMFRONT a déposé un extrait du Conseil Municipal
daté 15/04/2022. Dans le point 9 de l'ordre du jour et de
la délibération le conseil municipal déclare à l'unanimité (vote) être
opposé à tout projet d'installation de parc éolien dans la commune
de DOMFRONT et dans les communes adjacentes.

EJ Extrait de la délibération du 15/04/2022. 2 pages n° 37
Observations n° 37 EJ.

Remerciements déposés à MBZU le 08/02/2022

Yves ROYER

Buis reçu par conseil à la mairie le 08/02/2022 dans l'après-midi
après la fin de la permanence :

Monsieur Marc Dupré habitant à Remorps 80500 dans la
Somme et est un ami favorable sur le projet sans faire
d'une lettre adressée par conseil à la mairie de la Freslay-Vaux
PJ 1 page datée - 19/01/22 sans faire d'une lettre.

Le 08/02/2022 ~~M~~ Commune Registre

Encre cette observation est prise en n° 11 sur le registre Rubricat

Yessouza ~~M~~

Observation de Monsieur Nicolas habitant le village de la Freslay-Vaux
reçue par conseil le 08/02/2022 à la mairie de Freslay-Vaux
à l'attention du commissaire enquêteur sans faire d'une conseil
auquel est joint une lettre de 1 page sans date
Buis favorable au projet d'un habitat (de la Freslay-Vaux).

PJ - 1 lettre manuscrite de 1 page - note observation n° 38

Observation note n° 38. PJ 1 page note n° 38.

Registre obtenu le 09/02/2022.

Blank lined paper with a diagonal line drawn across it.

Le 09/03/2022 à 10 heures 00,

Le délai d'enquête étant expiré,

je, soussigné(e), M NORA YVES

déclare clos le présent registre qui a été mis à la disposition du public pendant 34 jours consécutifs,

du _____ au _____

de 06/01/2022 heures 9H00 à _____ heures _____

et de 08/02/2022 heures 23H59 à _____ heures _____

Les observations ont été consignées au registre par _____ personnes (pages n°s _____ à _____).

En outre, j'ai reçu 13 pièces jointes ^(dors) lettres ou notes écrites qui sont annexées au présent registre :

1. - Lettre en date du _____ de M. _____

2. - Lettre en date du _____ de M. _____

3. - Lettre en date du _____ de M. _____

4. - Lettre en date du _____ de M. _____

5. - Lettre en date du _____ de M. _____

Les 13 pièces jointes ont été notées selon le n° d'observations
précisées dans chaque observation notée sur le registre.
ex. observation n° 20 - PJ de 1 page notée observation n° 20

signature



YU

Blank lined paper with a diagonal line.

Le présent registre ainsi que les 12 pages aux observations (d'usage) pièces
qui y sont annexées et le dossier d'enquête sont adressés par mes soins,

le 09/03/2022

à M. FELIX DDT Oise - Beauvais

Voir mentions de clôture en page 17.

Rapport et conclusions de l'enquêteur sont annexés au présent registre

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

~~Opérations soumises à la procédure
d'autorisation « eau »~~

relatif à : la demande d'autorisation
environnementale déposée par la
Société Parc éolien du Bâlinot SAS
(RUE Renouvelable France SAS) pour
l'exploitation de six aérogénérateurs
et deux postes de livraison sur le territoire
des communes de Le Fresnoy-Saux et
Rubescourt.

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Opérations soumises à la procédure d'autorisation «eau»

Enquête relative à :

la demande d'autorisation environnementale
saisie par la société Parc éolien du Balmot SAS
(RWE renouvelables France SAS) pour l'exploitation
de six aérogénérateurs et deux poteaux de livraison
Communes de Le Fresnoy-Vaux et Rubescourt

En exécution de l'arrêté du 10 décembre 2021
de Monsieur le préfet de la Somme et de la préfète de l'Oise.
je, soussigné(e), Madame Chantal DESPREZ Monsieur MOREL Yves
Commissaire enquêteur.
ai ouvert, ce jour, le présent registre coté et paraphé, contenant 12 feuillets, pour recevoir pendant une durée de :

34 jours, du 06 janvier 2022 au 08 février 2022
le jeudi 06 janvier 2022 de 8h30 à 11h30 et de Rubescourt
et le jeudi 06 janvier 2022 de 14h00 à 17h00 et de LE
Fresnoy-à-Vaux
le mardi 11 janvier 2022 de 14h00 à 17h00 et de Rubescourt
le samedi 15 janvier 2022 de 8h30 à 11h30 et de LE FRESNOY-VAUX
le mardi 8 février 2022 de 09h00 à 12h00 et de LE FRESNOY VAUX
les observations du public.

A Rubescourt
le 6 janvier 2022

signature


Commissaire enquêteur

Première journée :

le 06 janvier 2022 de 8h30 à et de 11h30.

1 - Observations de M^{onsieur} BOUCHE Eric, Conseiller Municipal
de RUBESCOURT, demeurant 18, rue des 3 Doms 80500
RUBESCOURT. Le 6/1/2022 à 9h15.

Émet les observations suivantes quant à l'implantation
de ce parc éolien =
- pollution visuelle : trop d'éoliennes dans un périmètre
restreint.

- pollution sonore : bruit des pales.
- pollution des sols : tonnes de béton injectés.
- nature des matériaux à utiliser pour la construction des éoliennes : risques d'incidents/accidents infortes : ex : une pale qui tombe.

Conséquences :

- risque d'acouphènes.
 - des troubles du comportement et de santé chez les humains et les animaux.
 - des insomnies.
 - des effets stroboscopiques.
 - la destruction de la biodiversité.
 - des paysages défigurés.
 - dévalorisation des biens mobiliers/immobiliers en cas de vente.
 - prendre en considération les difficultés éventuelles pour capter les réseaux liés à la TV et à Internet.
- réflexion : le côté financier l'emporterait-il sur le côté écologique de l'opération ?

Meilleurs sentiments. Bachelier

• Observation note n° 1 dans le rapport de C Enquêteur

• observation note n° 2 dans le rapport de C Enquêteur
 Visite de NR B07SSEM - hohlt de Assonelles : 101100

- Erreur sur les cartes p 592 - 598 - 599. Schéma de schéma locale d'Assonelles
- Il constate une erreur sur les fonds de carte (pas la bonne région).

Il manque d'une commune voisine : A coull'h' la carte d'implantation du projet sans faire de remarque - 101135

N° RIBAUCOURT ancien 2 rue de l'église

80500 Lalouvière en Sarte.

Favorable au projet

• Observation note n° 3 dans le rapport de C Enquêteur

- Fin de la permanence le 06/02/2022 à 11H48

Yves ROSEA

Création de la permanence le 11/02/2022 à 14h00
Yves ROSEA

- Je suis éleveur de Bovin sur la commune de Rubécourt.
Apparemment certain problème ont intervenu sur les élevages
de Bovins suite à la construction du parc éolien
C'est pourquoi j'emets une nécessaire d'encadrer une étude
sur le parc éolien. Pour être sûr qu'aucun problème
n'apparaisse sur mon élevage. Et si problème il y a suite à la
construction du parc que les dommages primaires sur mon
élevage sont mis en charge. (Perte exploitation et si
plus long terme perte valeur (moitié de mon exploitation))
Etienne Meunier président de la SLEADU PAS à 14h30

nommer MOREAU. Etienne explique par son élevage de
bovins des terres situées à proximité immédiate des éoliennes
E1 et E2 (de 20 m à 300 m ou 400 mètres). Explique
difficile à la ferme du Bois.

• observation n°4 dans le rapport du C. Enquêteur

Mme DUCROCQ, j'habite dans la commune, je trouve le projet
d'éoliennes assez normal. Fabriquer de l'électricité avec
la nature, c'est une excellente solution. Donc je suis
favorable au ce projet. à 14h45

• observation n°5 dans le rapport du C. Enquêteur

MR DUTRIEUX Gilles habitant de la commune de Rubécourt, a participé
aux réunions d'information pendant l'élaboration du projet. Mr Dutrieux est
favorable au projet. à 15H00

• observation n°6 dans le rapport du C. Enquêteur

MERCIER Denis et Edith - Habitants de Rubescourt

Nous avons participé aux réunions sur le projet éolien et nous sommes pour ce projet :

Bien que complémentaire, l'énergie éolienne est une énergie propre et renouvelable qui contribue à la lutte contre le réchauffement climatique.

Une fois en service les éoliennes fournissent une énergie propre. En ce qui concerne les nuisances visuelles, elles ne nous gênent pas plus que les poteaux électriques etc... Il s'agit aussi de nous préoccuper des années et décennies qui viennent pour les générations futures. Les retombées économiques ne sont pas négligeables pour notre petite commune et pour la région.

• Observatoire n° 7 sur le rapport du C. Enquêteur

M. AUGUET Frédéric Habitant de Rubescourt

Avis Favorable pour ma part car je pense que le projet apportera beaucoup à la Commune, en particulier des Revenus par la suite, ~~Après~~ production d'énergie propre et renouvelable à volonté. Pour moi pas plus gênant qu'un pylône électrique et de laisser un monde moins pollué à la génération future.

• Observatoire n° 8 sur le rapport du C. Enquêteur

M. Carpentier Jérôme Habitants de Rubescourt - 2 personnes

Avis favorable - Énergie renouvelable, propre dans l'air du temps.

Les retombées financières ne sont pas négligeables pour notre commune.

Je ne suis pas gêné par les nuisances visuelles ou sonores, pas plus que la route ou les poteaux électriques déjà présents.

• Observatoire n° 9 sur le rapport du C. Enquêteur.

Déposé par Madame le Maire de Rubescourt le 11/02/2022 à 17H00

Objet : avis des communes raisonnables et respectueux de l'environnement

en utilisant une énergie locale (le vent).

Des retombées économiques permettant de ^{se} développer.

Aujourd'hui l'aspect du médiane avec ses problèmes de man-
tenance nous oblige à acheter de l'électricité à l'étranger hors
de prix alors que nous pourrions encore développer les parcs éoliens.

• Observatoire n° 10 sur le rapport de C. Enguitan.

Fini de la permanence le 11/02/2022 à 17H30 Yves MOREL ~~MA~~

Lettre écrite le 14/01/2022 par Norwin NORC Dupre'

habitant à Romangre 80500. Lettre datée 14/01/22 1 page

avec feuille au sujet. (désolé de la production d'énergie,
retombées économiques par le secteur).

• Observatoire n° 11 le 14/01/2022. 25 mai n° 11 à Rubencourt

Échec de l'enquête le 08/02/2022 - mardi

La mairie était fermée au public le ~~mardi~~ après-midi; j'ai
pris le registre d'enquête le 08/02/2022 à 16h00

~~obs~~

Yves NORC Commissaire enquêteur ~~MA~~ le 08/02/22.

Madame le Maire a joint au registre la copie de la délibération de conseil municipal
du 28/01/2022 sur le projet éolien du Baluet - Vote favorable au projet éolien
5 par 2 contre.

Le 08/02/2022 à 16 heures 00,
Le délai d'enquête étant expiré,
Courtois pour des heures d'ouverture de la mairie de Rebecqeu au public,
(meau fermé le mardi après-midi 08/02/2022)
je, soussigné(e), M MORTEL Yves
déclare clos le présent registre qui a été mis à la disposition du public pendant 34 jours consécutifs,
du 08/01/2022 au 08/02/2022
de 8h 30 heures à 16h heures N
et de _____ heures à _____ heures

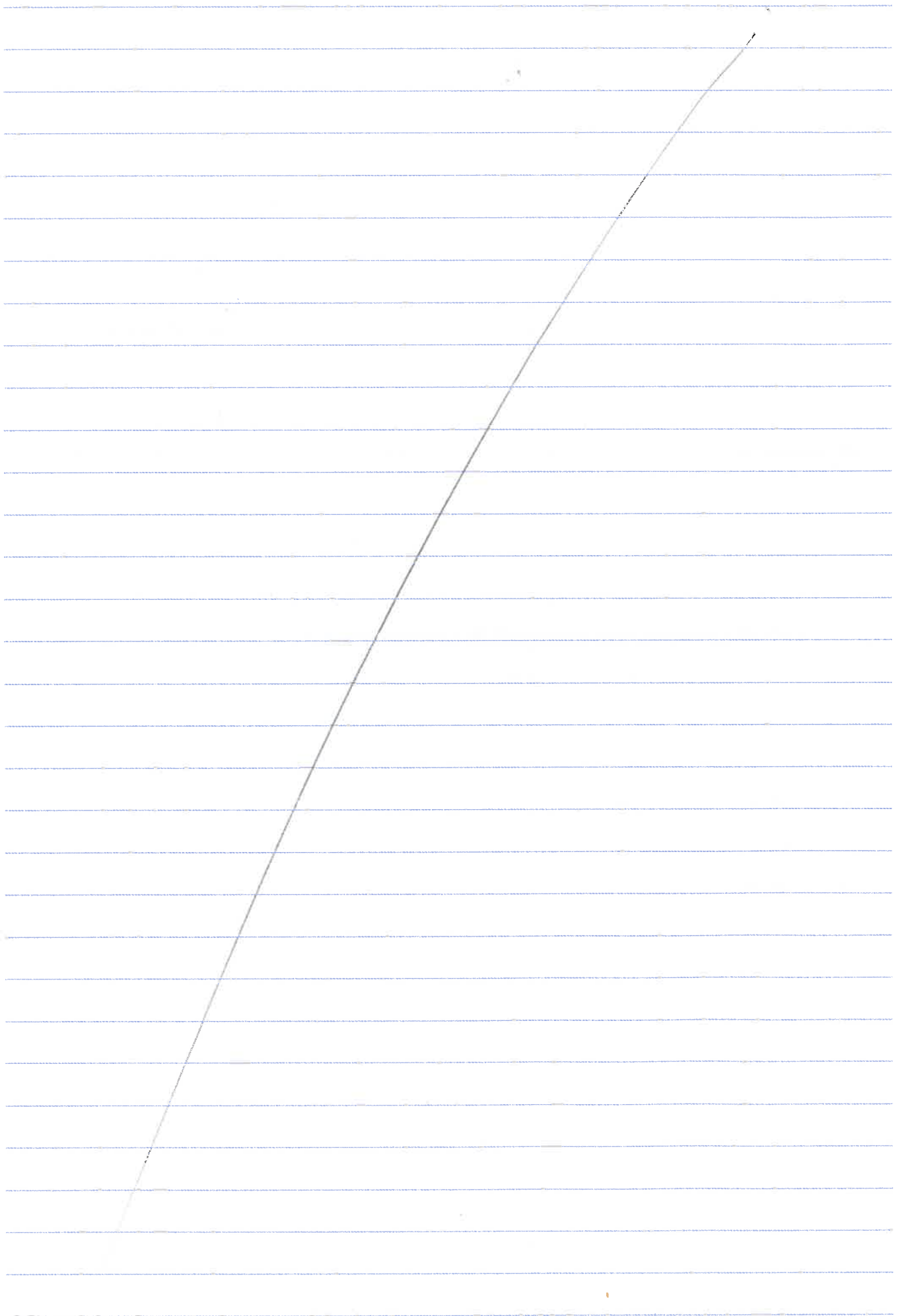
Les observations ont été consignées au registre par M personnes (pages n° 1 à 5).

En outre, j'ai reçu _____ lettres ou notes écrites qui sont annexées au présent registre :

1. - Lettre en date du 19/01/22 (1 page) de MR Marc DUREE.
PS de 1 page notes observations Rebecqeu n° M
2. - Lettre en date du _____ de M. _____
3. - Lettre en date du _____ de M. _____
4. - Lettre en date du _____ de M. _____
5. - Lettre en date du _____ de M. _____

signature





Le présent registre ainsi que les RT de l'ibacalia n° 11 pièces
qui y sont annexées et le dossier d'enquête sont adressés par mes soins,

le 09/08/2022

à M. ME FELIX DDT Beauvais GTC

Voir mentions de clôture en page 17.

Rapport et conclusions de l'enquêteur sont annexées au présent registre